

## Allocation Journalière d'Hospitalisation

### Prestations

	OPTION 1	OPTION 2
Allocation Journalière Hospitalisation Entre 16 et 60 ans	42,52 € par jour	42,52 € par jour
Allocation Journalière Hospitalisation Avant 16 ans et plus de 60 ans	26,31 € par jour	26,31 € par jour
Durée de l'allocation (par hospitalisation)	120 jours	730 jours
Séjours en maison de repos et de convalescence	Néant	45 jours <sup>(1)</sup>
Séjours en centre de rééducation fonctionnelle et séjours pour affections psychopathiques ou dépressions nerveuses	Néant	60 jours <sup>(2)</sup>

Les capitaux et cotisations sont indexés sur le PMSS 2021.

L'Allocation Journalière d'Hospitalisation est versée à compter du 1<sup>er</sup> jour pour toute hospitalisation supérieure ou égale à deux jours.

Pas de délai d'attente lorsque l'affiliation fait suite sans interruption à un contrat antérieur offrant une garantie de même nature.

Le cas échéant, les délais d'attente qui s'appliquent sont :

- 3 mois en cas de maladie ou d'accident,
- 9 mois en cas de maternité.

Voir page 26 les définitions des abréviations et le complément d'informations.

(1) Limités à 45 jours par période de 12 mois avec un maximum de 90 jours pour les suites d'une même maladie ou d'un même accident.

(2) Limités à 60 jours par période de 12 mois avec un maximum de 120 jours pour les suites d'une même maladie.

### Cotisations mensuelles

	OPTION 1	OPTION 2
Famille	15,65 €	19,55 €
Étudiants	-	7,10 €

